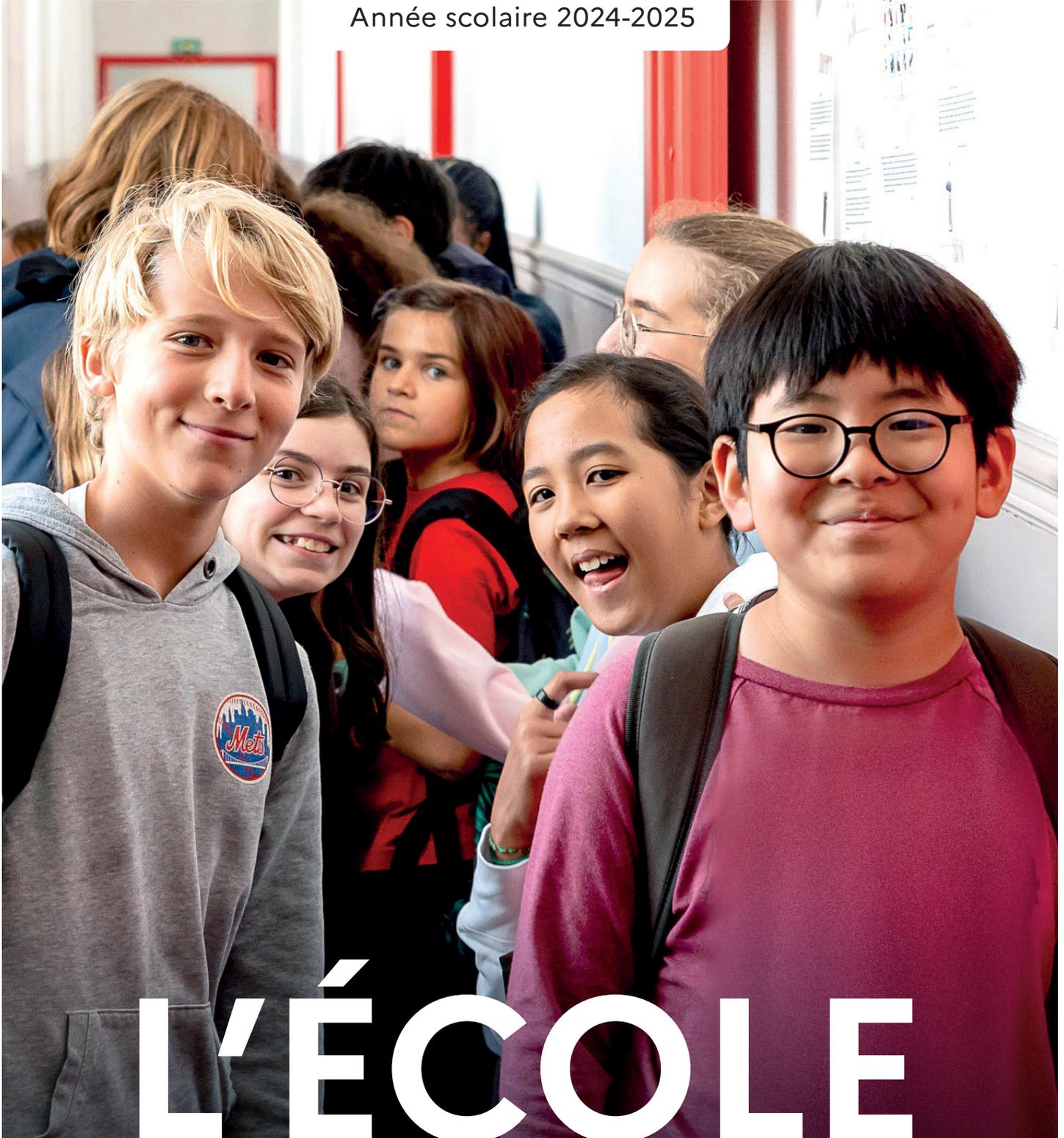




ACADÉMIE
DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2024-2025



L'ÉCOLE

change la vie

Sommaire

Les chiffres clés de l'académie de Bordeaux

p. 4

PARTIE 1

Des élèves qui réussissent p. 6

- 1** Relever le niveau d'exigence et faire progresser tous les élèves p. 7
- 2** Le conseil académique des savoirs fondamentaux p. 8
- 3** Accueillir les élèves en situation de handicap p. 8
- 4** Garantir la réussite en milieu rural p. 9
- 5** Promouvoir l'égalité filles-garçons et lutter contre les discriminations p. 10
- 6** Pause numérique dans l'académie de Bordeaux p. 10
- 7** Combattre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement p. 11
- 8** La tenue unique p. 12
- 9** Promouvoir la pratique physique et sportive p. 12
- 10** Agir pour la santé des élèves p. 13

PARTIE 2

Des femmes et des hommes qui changent la vie p. 14

- 11** Une feuille de route RH pour accompagner, valoriser et rapprocher p. 15
- 12** Valoriser et favoriser l'égalité femmes-hommes au travail p. 15
- 13** Un calendrier inversé pour préparer une rentrée sereine p. 16
- 14** Poursuivre le renforcement quantitatif et qualitatif de la formation professionnelle des personnels de l'Éducation nationale p. 17
- 15** Déployer un bouclier autour de l'école : plan ministériel pour la sécurité des élèves, des personnels et des établissements scolaires p. 18
- 16** Notre École p. 19

Des enjeux qui définissent l'avenir	p. 20
17 Les élèves et leur orientation	p. 21
18 Généraliser la découverte des métiers	p. 22
19 Poursuivre la formation aux compétences numériques	p. 24
20 Partager avec les élèves la laïcité et les valeurs de la République pour les faire respecter	p. 25
21 Développer l'éco-citoyenneté	p. 25
22 SNU	p. 26
23 Offrir une ouverture européenne et internationale	p. 26
24 Le Pass Culture	p. 27

CHIFFRES

CLÉS de l'académie de Bordeaux

Les élèves

* Erea : établissement régional d'enseignement adapté

570 026

ÉCOLIERS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS ⁽¹⁾ SOIT :

293 476

élèves du premier degré

270 990

élèves du second degré dont :

163 040 collégiens

106 748 lycéens (dont **29 678** lycéens professionnels)

518 élèves dans les 5 Erea* de l'académie

684 dans le privé hors contrat, tous cycles confondus

Les établissements scolaires

3 093

écoles et établissements du second degré publics et privés sous contrat soit ⁽²⁾ :

2 618

écoles

357

collèges

118

lycées et Erea*

dont **80** lycées qui accueillent des lycéens professionnels

Les personnels

56 450

personnels au sein de l'académie dont ⁽³⁾ :

43 834

enseignants

dont :

17 982

dans le 1^{er} degré

25 852

dans le 2nd degré

6 188

accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

3 427

personnels administratifs, sociaux et de santé (ATSS)

3 730

personnels de vie scolaire

754

personnels de direction et d'inspection

427

psychologues de l'Éducation nationale

(1) Public, privé sous contrat et privé hors contrat, prévisions rentrée 2024. (2) Public et privé sous contrat, prévision rentrée 2024. (3) Rapport social unique de novembre 2023

CHIFFRES

CLÉS Région académique Nouvelle-Aquitaine

Les élèves

1 249 419

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS, SOIT :

494 601

en écoles ⁽¹⁾

276 775

en collèges ⁽²⁾

179 033

en lycées dont
129 100 en LGT
49 933 en LP

1 059

en Erea

217 523

étudiants dans le supérieur ⁽³⁾

Les établissements scolaires

4 727

écoles ⁽²⁾

644

collèges ⁽²⁾

331

lycées dont
130 accueillent
des lycéens
professionnels

10

Erea

6

universités

Les personnels

100 567

personnels au sein de la région académique dont :

71 084

enseignants

30 377 dans le 1^{er} degré

40 707 dans le 2nd degré

(1) Public, privé sous contrat et privé sous contrat, année scolaire 2023/2024. (2) Public et privé sous contrat, rentrée 2023. (3) À la rentrée 2022.

DES ÉLÈVES QUI RÉUSSISSENT

1 Relever le niveau d'exigence et faire progresser tous les élèves

PLAN MATERNELLE

Il vise à donner à tous les élèves les bases de leur réussite et à garantir leur épanouissement. L'école maternelle, première étape du parcours scolaire des enfants, est une étape déterminante pour la réduction des inégalités, **notamment en matière de développement du langage**. L'objectif principal est de renforcer les compétences et les savoirs, avec une attention forte sur l'acquisition du langage, ainsi que de consolider des partenariats éducatifs avec la sphère familiale et territoriale. Des projets de formations communes avec les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) mais aussi les éducateurs de jeunes enfants sont initiés.

Trois modules de formation, certains ciblés en direction des directeurs d'école :

- ✓ développer le partenariat avec la toute petite enfance ;
- ✓ renforcer la coopération avec les familles ;
- ✓ garantir une transition efficace avec le cycle 2 et l'école élémentaire et plus particulièrement entre la grande section et le cours préparatoire.

PLAN MATHÉMATIQUES

Dans le premier degré :

- ✓ **9 623 professeurs des écoles** formés depuis 2020, soit 72,4% des professeurs des écoles chargés de classe.
- ✓ **68 référents Plan mathématiques** (60 conseillers pédagogiques et 8 référents mathématiques de circonscription).

Dans le second degré :

- ✓ **32 laboratoires** de mathématiques (11 en lycée et 21 en collège).
- ✓ **Objectif** : ouvrir 2 à 3 laboratoires par an.
- ✓ Les laboratoires de mathématiques sont des lieux de formation continue, de collaboration entre pairs qui sont également alimentés et enrichis par des apports extérieurs (interventions ponctuelles d'universitaires ou de formateurs 2nd degré notamment sur l'informatique).
- ✓ 1/3 des collèges proposent aujourd'hui un **club de mathématiques**, pour faire des maths autrement grâce à un regard croisé de plusieurs disciplines.

PLAN FRANÇAIS

- ✓ **9 696 professeurs des écoles** formés depuis 2020, soit 72,9% des professeurs des écoles chargés de classe.
- ✓ **62 référents « plan français »** (conseillers pédagogiques)

RÉSULTATS MI-CP DE JANVIER 2024

En français, à mi-CP en 2024, trois élèves de CP sur quatre sont entrés correctement dans l'apprentissage de la lecture et près de neuf élèves sur dix ont compris le principe de l'écriture alphabétique.

En mathématiques, trois compétences présentent un niveau de maîtrise satisfaisante supérieur à 80 % (« Associer un nombre à une position » à 85,5 %, « comparer des nombres » à 83,4 % et « écrire des nombres entiers » 82,2 %).

Évolutions des résultats

En français, comme pour le niveau national, les résultats augmentent entre 2023 et 2024 pour les huit domaines évalués : « comprendre des phrases lues seul(e) » (+2,3 points), « lire à voix haute un texte » (+2,5 points), « lire à voix haute des mots » (+3,2 points), « écrire des mots dictés » (+1,7 point), « écrire des syllabes dictées » (+2,6 points), « manipuler des phonèmes » (+1,7 point), « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (+1,6 point), et « comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) » (+0,2 point).

En mathématiques, comme le niveau national, les résultats observés à mi-CP en 2024 pour les domaines comparables sont en progrès par rapport à 2021.

C'est notamment le cas en résolution de problèmes (+4,2 points) et en calcul en ligne (+2 points pour « additionner » et 2,7 points pour « soustraire »).

Sur la période 2023-2024, comme pour le niveau national, l'évolution est positive dans tous les domaines évalués.

La tendance académique à la réduction des écarts entre les élèves du secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en éducation prioritaire suit la tendance nationale.

RÉSULTATS CE1 DE SEPTEMBRE 2023

En français, au CE1 en 2023, plus de huit élèves de CE1 sur dix (84,3 %) sont entrés correctement dans la compréhension de texte.

En mathématiques, 3 compétences présentent un niveau de maîtrise satisfaisante supérieur à 75.

Évolutions des résultats

En français, au niveau national, les résultats baissent entre 2022 et 2023 pour l'ensemble des domaines évalués. Au niveau académique, ils baissent pour six domaines sur les huit évalués

En mathématiques, comme pour le niveau national, les résultats observés au CE1 en 2023 pour les domaines comparables sont en progrès par rapport à 2020.

RÉSULTATS 6^e DE SEPTEMBRE 2023

Évolutions des résultats

En français, comme au niveau national, le niveau de réussite des élèves progresse de manière positive entre 2022 et 2023 pour les cinq domaines évalués.

En mathématiques, les résultats observés en 6^{ème} en 2023 pour les domaines comparables sont en baisse par rapport à 2022 sauf pour la « résolution de problèmes » (+0,8 point). En « automatismes » (-6,9 points), « espace et géométrie » (-0,2 points), « grandeurs et mesures » (-4,4 points) et en « nombres et calculs » (-6,5 points). Au niveau national, la baisse de maîtrise concerne tous les domaines.

Des évaluations nationales de rentrée pour chaque niveau de classe

À la rentrée 2024, comme les années précédentes, tous les élèves de CP, CE1 et CM1 passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques.

Pour la première fois, les élèves de CE2 et CM2 en bénéficieront aussi.

Les évaluations standardisées offrent des points de repères communs à toutes les écoles et permettent non seulement de répondre à la difficulté scolaire avant qu'elle ne s'enracine mais aussi de suivre le parcours des élèves durant leur scolarité à l'école élémentaire

Les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers bénéficient des adaptations et de moyens de compensation.

Les passations seront organisées par chaque école du 9 au 20 septembre 2024.

2 Le conseil académique des Savoirs fondamentaux

Présidé par la rectrice et actif depuis février 2023, le conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF), instance de pilotage pédagogique académique pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux qui se réunit une fois par trimestre, poursuit ses travaux. Sa feuille de route qui définit la stratégie académique et les modalités du suivi de son déploiement, en trois volets : le premier autour des cycles 1 à 3, le second concerne

le cycle 4 et le troisième pose la méthodologie de son Observatoire des pratiques pédagogiques (OPP), pour accompagner notamment les écoles prioritaires où plus de 50% des élèves échouent à la maîtrise de compétences prédictives de réussite et analyser les pratiques pédagogiques, les fonctionnements internes et les effets de la formation dans les contextes où des réussites remarquables sont observées.

3 Accueillir les élèves en situation de handicap

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2024

Des AESH plus nombreux

125 emplois supplémentaires créés.

4 106 AESH au total dans l'académie de Bordeaux.

Prise en charge financière par l'Éducation nationale de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap pendant la pause méridienne, dès la rentrée scolaire 2024. Outre la continuité de l'accompagnement des élèves, cela vise à :

- simplifier et clarifier la gestion des AESH sur les temps scolaire et périscolaire ;
- permettre aux AESH un temps quasi complet en ajoutant aux 24 heures de temps scolaire jusqu'à 8 heures pour la pause méridienne.

Un système d'information de l'école inclusive amélioré :

La généralisation de l'usage du Livret parcours inclusif (LPI) concernera toutes les écoles et établissements scolaires.

L'inscription de tous les élèves affectés à un établissement médico-social sera effectuée dans les bases élèves ONDE et SIECLE à partir de la rentrée 2024.

521 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) : 249 dans le 1^{er} degré et 272 dans le 2nd degré.

Création de 10 nouvelles ULIS à la rentrée 2024 (3 en élémentaire et 7 dans le 2nd degré)

15 unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA), 5 unités d'enseignement en école élémentaire autisme (UEEA) et la création à la rentrée 2024 de 3 nouveaux Dispositifs d'Auto Régulation (DAR).

Création d'un fonds de soutien à l'achat de matériels pédagogiques adaptés. Géré par l'Éducation nationale, il permettra d'apporter une réponse rapide pour faciliter la scolarité des élèves, sans nécessiter la mobilisation des MDPH.

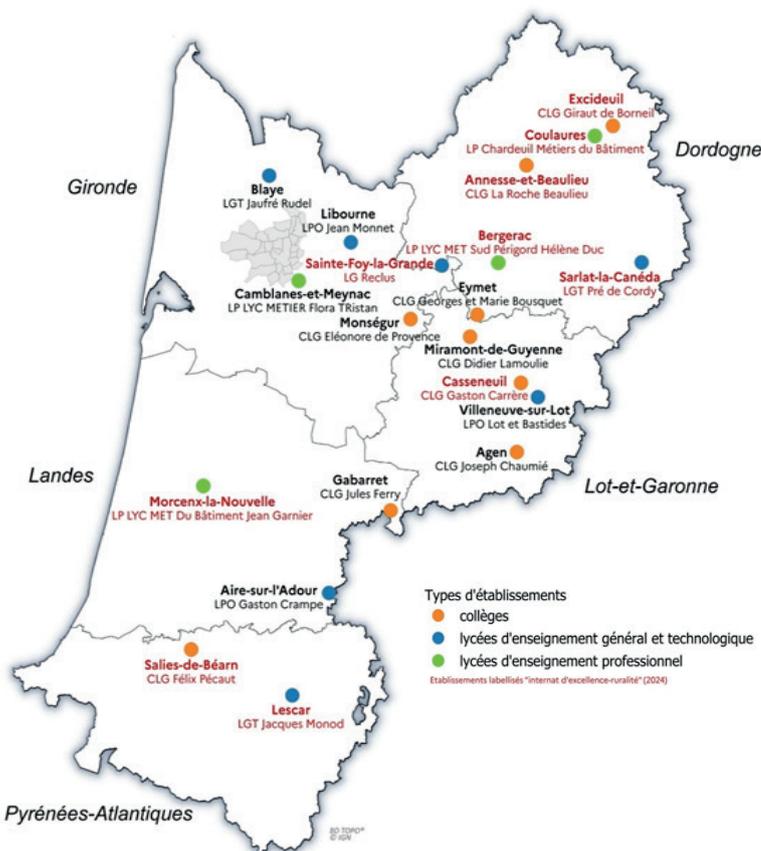
Consolidation du Pôle d'Enseignement pour les Jeunes Sourds (PEJS) de l'académie de Bordeaux. Créé à la rentrée 2022 au collège des Eyquems, il s'étendra à la rentrée 2024 au premier degré dans l'école Jean Jaurès de Mérignac, permettant d'assurer la continuité des apprentissages au cycle 3 et de consolider le parcours des élèves concernés.

4 Garantir la réussite en milieu rural

6 territoires éducatifs ruraux (TER) dans l'académie répartis dans 4 départements. Les territoires éducatifs ruraux constituent un réseau partenarial de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2024

À la rentrée 2024, 5 nouveaux TER vont couvrir de nouveaux territoires et d'implanter au moins deux dispositifs dans chacun des départements de l'académie. Ainsi la Dordogne qui n'en disposait pas à la rentrée 2022, a déployé deux TER au nord-est du département, frontalier de la Corrèze et de la Haute-Vienne, et au sud du département limitrophe avec le Lot-et-Garonne. La logique poursuivie, en lien avec l'observatoire des dynamiques rurales, est de favoriser l'égalité des chances et de renforcer la synergie des acteurs dans des secteurs excentrés.



Les internats d'excellence

Un internat d'excellence est un collège ou un lycée dans lequel vivent les élèves et les adultes qui les encadrent, tout au long de la semaine. En plus des cours, les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique et éducatif personnalisé : révision des cours, accompagnement du travail personnel, mais aussi des activités sportives et culturelles à vivre collectivement. Il s'agit d'un levier de justice sociale destiné aux élèves qui souhaitent vivre autrement leur scolarité : toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.

Dans l'académie de Bordeaux, la première vague de labellisation de mars 2021 a permis à 12 internats d'obtenir le label « internat d'excellence ».

À la rentrée 2024, 10 établissements supplémentaires bénéficieront du label internat d'excellence, avec la mention « ruralité ». Le label est attribué pour 5 années scolaires et pourra être renouvelé après évaluation du projet éducatif de l'internat.

Une Labellisation de places supplémentaires d'internats d'excellence autour de la ruralité est prévue.

5 Promouvoir l'égalité filles-garçons et lutter contre les discriminations

Au cours de l'année, le pilotage de notre politique académique en faveur de l'Égalité filles-garçons et la prévention des LGBTphobies a été significativement renforcé.



ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS

61 écoles et établissements labellisés dans l'académie dont 41 labellisés au titre de la campagne 2023-2024. Parmi ces 61 écoles et établissements, **3 ont été distingués au niveau national** et sont labellisés au niveau 3 « Expertise » : **l'école du Peyrouat, Mont-de-Marsan, le collège Henri-Brisson, Talence et le lycée P. Bert, Bayonne.**

Le Pôle académique des formateurs et formatrices EFG (21 personnels) a déployé 120 h de formations, qui ont concerné au total 862 personnes, toutes formations et catégories concernées.

L'Observatoire des LGBTphobies a déroulé 3 actions de formation (devant les personnels de direction, devant les élèves élus et devant les personnels santé & social).

6 Pause numérique dans l'academie de Bordeaux

Le 21 mai 2024, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse lance l'opération « Pause numérique ».

Cette opération s'inscrit dans un contexte où les questionnements liés aux usages du numérique en général et ceux qui touchent à l'éducatif conduisent à une nécessaire réflexion.

L'objectif de l'expérimentation est de **construire avec les collégiens et les membres de la communauté éducative, le principe d'usages raisonnés du numérique**, usages qui mettent en avant l'articulation fine entre les limitations volontaires et l'objet de l'utilisation du téléphone portable, entre autres, le temps d'écran étant également au cœur des préoccupations.

Sur la base du volontariat, et après candidatures de plusieurs collèges, cinq d'entre eux, un par département, a été retenu pour l'expérimentation :

- ✓ CLG Les marches de l'Occitanie à Piégut-Pluviers (Dordogne)
- ✓ CLG Jean-Aviotte à Guîtres (Gironde)
- ✓ CLG Rosa-Parks à Pouillon (Landes)
- ✓ CLG Paul-Froment à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot et Garonne)
- ✓ CLG d'Aspe à Bedous (Pyrénées-Atlantiques)

Comme ce sera le cas par exemple au collège de Guîtres, en Gironde, l'expérimentation peut s'inscrire dans une dynamique territoriale éducative plus large qui a vocation à associer différents acteurs sociaux et éducatifs.

Cette expérimentation est l'occasion de mobiliser les membres des communautés éducatives, les acteurs locaux et, bien sûr, les élèves eux-mêmes.

Un premier bilan sera dressé en fin d'année scolaire.



7 Combattre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement

La prévention et la lutte contre le harcèlement à l'école constituent **une priorité réaffirmée à la rentrée 2024**.

COMMENT PROTÉGER LES ÉLÈVES

- ✓ Extension des attendus du programme de lutte contre le harcèlement PHARe pour continuer de prévenir, éduquer et former chacun et chacune, élèves, personnels et parents à la lutte contre ce fléau.
- ✓ 100% des écoles, collèges et lycées publics sont d'ores et déjà adhérents du programme PHARe.
- ✓ 1 242 lycéens (349) et collégiens (893) sont ambassadeurs au sein des établissements.

DES ÉQUIPES FORMÉES SUR LE TERRAIN

- ✓ Des moyens renforcés afin de **former** en 2023-24, dans le second degré plus de **4 070 personnels** au protocole de prise en charge des situations.
- ✓ Des équipes formées dans le cadre du programme PHARe **autour de 3 volets de formation** : sensibiliser et former, échanger avec les équipes en mode projet et former les équipes à la mise en œuvre.
- ✓ **2 superviseurs académiques et 28 référents départementaux** sont mobilisés pour accompagner la mise en œuvre du plan de prévention du harcèlement. **Une chargée de mission académique** à temps plein sur ces sujets.

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2024

- ✓ Chaque circonscription dans le premier degré, et chaque EPLE dans le second degré disposeront d'un référent harcèlement formé aux différents aspects du sujet pour accompagner le suivi des situations, dans la phase de traitement et à moyen et long terme.
- ✓ Obligation de procéder à un signalement auprès du Procureur de la République en cas de situation de harcèlement sur la base de l'article 40 du code pénal.
- ✓ Les règlements intérieurs font désormais figurer les sanctions encourues en cas de harcèlement avéré. Ainsi au titre du décret 2023-782 du 16 août 2023, article 2 : « Lorsque l'élève commet des actes de harcèlement, notamment de cyberharcèlement, à l'encontre d'un autre élève, y compris lorsque ce dernier est scolarisé dans un autre établissement, le chef d'établissement est tenu d'engager une procédure disciplinaire, soit dans les conditions prévues à l'article R. 421-10-1, soit en saisissant le conseil de discipline. »

LUTTER CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT

Actualisation et diffusion du guide académique « **Cyberviolences et réseaux sociaux et prévention** » :

- ✓ mise à jour des aspects juridiques au regard des évolutions relatives à la majorité numérique et du règlement européen sur les services numériques (Digital services Act) du 19 octobre 2022, visant à appliquer le principe selon lequel ce qui est illégal hors ligne est illégal en ligne.
- ✓ prise en main simplifiée avec deux parties : gestion de crise et volet prévention.

QUELS RÉSULTATS ?

L'adhésion généralisée des établissements au programme PHARe ainsi que le nombre élevé de personnels formés depuis 2022 ont permis une acculturation avec un modèle de prise en charge rapide des situations signalées. Depuis le mois de mai 2023, les signalements sur la plateforme « faits établissements » permettent de sécuriser l'identification des cas. Cette double entrée permet une lecture plus fiable des situations.

RESPONSABILISER LES PARENTS

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République présente le principe de coéducation comme un levier majeur, reconnaissant ainsi la nécessaire construction d'un rapport positif entre l'école et les parents. Ce rapport positif s'inscrit dans l'écoute, la confiance et le respect des prérogatives de chacun. Dans des places complémentaires, parents et professionnels de l'Éducation nationale concourent à garantir la construction d'un cadre bienveillant et structurant, qui réponde aux besoins éducatifs de chaque enfant.

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2024

Lors des réunions organisées par les directeurs d'écoles et chefs d'établissements dans les 15 jours qui suivent la rentrée, **une information sera diffusée pour responsabiliser les parents** sur les risques liés au numérique et à l'usage des réseaux sociaux. **Un atelier parents** sera également mis en œuvre dans l'année pour mieux accompagner les familles.

NON AU HARCÈLEMENT

Numéro d'appel national



ZOOM SUR L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Mise à disposition pour les personnels du guide académique
« Cyberviolences et réseaux sociaux et prévention »
(lien <https://www.ac-bordeaux.fr/reseaux-sociaux-et-citoyennete-numerique>) :

Formation 2024-2025 :

- ✓ La formation des élèves ambassadeurs ;
- ✓ La sensibilisation des familles ;
- ✓ Les apprentissages des élèves ;
- ✓ Module « Gestion de crise et réseaux sociaux » déployé dans le cadre de parcours à distance M@gistère par l'EAFC ;
- ✓ Module « Prévention cyberviolences et cyberharcèlement » proposé par le CLEMI à l'échelle des ZAP, dans le but d'acculturer les personnels à des pratiques pédagogiques et éducatives qui relèvent de la citoyenneté numérique dont acquisition par les élèves d'une meilleure maîtrise de l'expression publique en ligne.



8 La tenue unique

L'expérimentation d'une tenue commune à tous les élèves est lancée en 2024 auprès des collectivités territoriales, écoles et établissements volontaires.

L'objectif est de renforcer la cohésion entre élèves et d'améliorer le climat scolaire. À l'issue de son évaluation, si les résultats sont concluants, la tenue commune sera généralisée en 2026.

Dans l'académie, un établissement participe à cette expérimentation : le regroupement pédagogique de Labastide-Monréjeau (Pyrénées-Atlantiques).

9 Promouvoir la pratique physique et sportive

SPORT ET EPS :

Promotion de l'activité physique et sportive, grande cause nationale :

- ✓ Un levier clé de l'apprentissage d'une culture spécifique, de règles de vie et du respect d'autrui
- ✓ Les 30' APQ, l'EPS et le sport scolaire y contribuent

Un socle pour renforcer / renouveler la place du sport à l'École :

- ✓ l'EPS et les AS ;
- ✓ la généralisation effective des 30' APQ à l'école ;
- ✓ le développement des passerelles avec les clubs, en s'appuyant sur l'accueil 8h - 18h en REP et REP+ et les 2h00 de sport en + au collège.

Une École promotrice de Santé pour renforcer et promouvoir une activité physique et sportive quotidienne :

- ✓ Enjeu de santé
- ✓ Enjeu d'égalité entre les filles et les garçons
- ✓ Enjeu d'inclusion des élèves en situation de handicap
- ✓ Enjeu de plus grande disponibilité des élèves pour apprendre.
- ✓ Renforcement des savoirs fondamentaux de la pratique sportive : Savoir nager en sécurité / Savoir Rouler à Vélo



25 951

élèves ont suivi un cycle visant le savoir rouler depuis 2019



89,1 %

des élèves de l'académie titulaires de l'attestation « Savoir nager »



PARIS 2024

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 :

Billetterie populaire « Ma classe aux Jeux » (1^{er} et 2nd degrés) : dans l'académie, 987 élèves et accompagnateurs de 19 écoles assisteront aux épreuves des jeux paralympiques entre le 2 et le 6 septembre.

L'Héritage olympique et paralympique : profiter de la dynamique des Jeux pour retirer de cet événement sportif mondial une valeur ajoutée sur un plan éducatif et pédagogique, pour tous les élèves de France.

Un programme d'héritage pour intégrer la jeunesse, lui faire découvrir à la fois le monde de l'olympisme, le monde du sport, l'inclusion, promouvoir les pratiques sportives à l'école, promouvoir les complémentarités éducatives à travers le sport en fonction des tiers lieux, l'école, le club, l'éducation populaire.

30' APQ :

- ✓ En lien avec la Conférence régionale du sport en Nouvelle Aquitaine, une enquête sera proposée en début d'année scolaire aux directeurs d'école afin de consolider les données et de renforcer ainsi l'offre de formation.
- ✓ Lancement d'une réflexion sur l'élaboration de feuilles de route départementales.

GÉNÉRATION 2024 :

583 établissements labellisés
(373 écoles, 120 collèges, 37 lycées).

PASS'SPORT :

Allocation de rentrée sportive d'un montant de 50 euros à destination des enfants et étudiants à partir de 6 ans. Il permet de prendre une adhésion ou une licence dans une structure sportive éligible pour la saison 2024-2025. Ouvert du 1/06 au 31/12/2024.

10 Agir pour le bien-être et la santé des élèves

COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES

Objectif rentrée 2024 : en lien avec la feuille de route du CAESCE qui promeut le renforcement des «éducations à... », mise en œuvre de la stratégie nationale multisectorielle sur les compétences psychosociales des enfants et des jeunes avec la mobilisation de Comités TERRitoriaux tripartites (DSDEN/DD ARS/CD) et la poursuite de la formations d'équipes (format FCIL).

ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

- ✓ Le Conseil supérieur des programmes (CSP) travaille sur un programme d'éducation à la sexualité depuis le cours préparatoire jusqu'à la classe terminale.

Objectif rentrée 2024 :

2023-2024 - Un plan de formation ambitieux à 3 niveaux :

- ✓ Sensibilisation de tous les personnels ;
- ✓ Approfondissement pour les personnels prenant en charge les séances ;
- ✓ Formation des conseillers pédagogiques.

Dans l'académie de Bordeaux :

- ✓ Formations : 40 formateurs pluricatégoriels (28 professeurs, 2 assistantes sociales, 4 centres d'informations et d'orientation, 6 infirmières).
- ✓ Formations en zones d'animation pédagogique : formations des personnels membres des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) ou impliqués dans des projets d'éducation à la sexualité/module de 6h.



CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LES PAPILLOMAVIRUS (HPV)

Devant le succès de la campagne de vaccination contre les papillomavirus (HPV), **le dispositif est reconduit cette année et sera proposé aux élèves de 5^e des 355 collèges de l'académie.**

En partenariat avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'Assurance Maladie de Nouvelle-Aquitaine, l'académie de Bordeaux mettra en place action dans tous les collèges de l'académie dès le mois de septembre 2024, au bénéfice des enfants des familles volontaires. Une communication a déjà été diffusée à l'attention des parents des élèves scolarisés actuellement en 6^e.

Fin juillet 2024, 18% des élèves de 5^e de la région académique étaient vaccinés.

**DES FEMMES ET
DES HOMMES
QUI CHANGENT
LA VIE**

11 Une feuille de route RH pour accompagner, valoriser et rapprocher

Au sein de l'académie de Bordeaux, durant l'année 2023/2024 :

- ✓ 6 DRH de proximité et 25 conseillers RH de proximité sont présents sur l'ensemble du territoire pour accompagner les personnels et l'encadrement ;
- ✓ Près de 800 rendez-vous individuels assurés par les conseillers RH de proximité au cours de l'année ;

- ✓ 632 rendez-vous individuels assurés par les deux Conseillers Mobilité Carrière dont 222 au titre des reclassements et des postes adaptés et 410 au titre de l'accompagnement du projet professionnel ;
- ✓ 374 personnels reçus par la correspondante handicap académique des personnels.

12 Valoriser et favoriser l'égalité femmes-hommes au travail

Dans le cadre du plan national d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, l'académie déploie le dispositif de recueil des signalements « Stop discri » en 2023 :

Ce dispositif académique de recueil des signalements a pour objet de protéger, d'accompagner, de soutenir les personnels de l'académie qui pensent être victimes de discrimination, de harcèlement ou de violences sexuelles ou sexistes, et le cas échéant, d'alerter les autorités compétentes, d'accompagner et de protéger des victimes et de traiter les faits signalés par téléphone (05 59 59 64 34) ou par courriel (stopdiscri.vss@ac-bordeaux.fr).

« **Stop Discri** » garantit que les signalements recueillis restent confidentiels et neutres.



L'académie de Bordeaux s'engage dans un processus de labellisation *Égalité professionnelle et lutte contre les discriminations* initié par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Bilan de la cellule d'écoute téléphonique et de celle de signalement par mail ouvertes du 7 avril 2023 au 6 juillet 2023 :

- ✓ Nombre de saisines : **37**
- ✓ Nombre de personnes écoutées : **32**
- ✓ Nombre de femmes : **28**
- ✓ Nombre d'hommes : **4**

13 Un calendrier inversé pour préparer une rentrée sereine

Afin d'assurer la rentrée 2025 dans les meilleurs conditions, l'académie de Bordeaux s'est engagée dans un nouveau processus d'affectation des enseignants, le « calendrier inversé ».

Après une large concertation avec toutes les parties prenantes, dont les directions en charge des personnels enseignants et des moyens, tant au rectorat qu'en département, toutes nos opérations de gestion ont fait l'objet d'une refonte du calendrier depuis l'allocation des moyens, au mouvement des enseignants, jusqu'à leur affectation, afin de pourvoir tous les postes à fin juillet.

Contrairement aux années antérieures, les opérations d'affectation des enseignants titulaires et contractuels ont débuté plus précocement courant juin, celles concernant les stagiaires se déroulant entre les 9 et 12 juillet. On a plus que doublé la couverture des blocs d'heures restant à pourvoir ce qui conforte la démarche entreprise cette année.

Ainsi afin de sécuriser la rentrée, seuls des ajustements à la marge sont opérés courant août pour prendre en charge des événements qui surviendraient pendant la période des congés scolaires.

LES SALONS PROFESSIONNELS

En 2023/2024 : les services de l'Éducation nationale ont participé à 24 salons et informations collectives sur l'ensemble de l'académie, tous les métiers y sont présentés ainsi que les modalités de recrutement (concours et recrutement contractuel).

8 vidéos sur les métiers de l'EN ont été réalisées par le service communication et sont diffusées à cet occasion.

Métier d'enseignant, CPE, agent comptable, référent départemental RH de proximité, directrice d'école, infirmier scolaire, médecin scolaire, assistante sociale

Ils sont consultables sur : <https://www.ac-bordeaux.fr/zoom-sur-un-metier-dans-l-academie-128466>

UNE CONVENTION AVEC FRANCE TRAVAIL A ÉTÉ SIGNÉE EN 2023

L'académie participe à la valorisation des métiers de l'Education nationale sur l'ensemble des territoires via la participation aux salons de l'emploi (24 depuis le printemps 2023) et la réalisation de capsules vidéo (<https://www.ac-bordeaux.fr/zoom-sur-un-metier-dans-l-academie-128466>)



LE BAROMÈTRE SUR LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Cet outil d'amélioration continue de la qualité de vie et des conditions de travail des personnels a été renouvelé pour la troisième année consécutive sur la base d'un questionnaire adressé aux agents du rectorat, des directions des services départementaux de l'Éducation nationale (Dsden) et également, depuis cette année, à l'ensemble des agents exerçant en écoles, collèges et lycées publics de l'académie.

Il a vocation à identifier les principales marges de progrès pour proposer des mesures concrètes d'amélioration, réalistes et perceptibles pour les agents.



14 Poursuivre le renforcement quantitatif et qualitatif de la formation professionnelle des personnels de l'éducation nationale

Les priorités pour la rentrée 2024 :

- ✓ Poursuivre le déploiement des plans de formation relatifs aux **savoirs fondamentaux** dans le 1^{er} degré et dans le 2nd degré ;
- ✓ Poursuivre et finaliser le plan de formation de tous les personnels à la **laïcité** (16 400 personnels ont d'ores et déjà été formés) ;
- ✓ Contribuer au développement des **compétences psycho sociales** des élèves et à leur **bien-être** tout au long de leur scolarité :
 - généralisation des cours d'empathie dans le cadre des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique à l'école primaire,
 - pratiques coopératives au collège,
 - accompagnement de la mise en place de l'École promotrice de santé,
 - Laboratoire Profan en lycée professionnel : *ProFAN Transfert* est un dispositif dont l'objectif est de consolider, enrichir et développer les gestes pédagogiques des enseignants. Il vise le développement des compétences coopératives, collaboratives et psycho-sociales des élèves en vue, notamment, de l'amélioration de leurs performances scolaires.

Il accompagne les enseignants dans la conception et la mise en œuvre de séances pédagogiques renforçant l'engagement des élèves et contribuant au développement de leurs compétences psycho sociales ;

- ✓ Déployer dans le cadre du programme pHARE le plan de formation de tous les personnels à la prévention et à la **lutte contre le harcèlement** (après avoir assuré la formation des référents à l'échelle des écoles et des EPLE, l'académie a pour ambition de former tous les personnels à l'horizon 2027) ;
- ✓ Poursuivre la politique de déconcentration du pilotage de la formation continue afin de répondre aux besoins des personnels au plus près du terrain. Une **évolution du format des stages** (plus courts mais mieux répartis dans le temps afin de mieux articuler approches théoriques et pratiques), une **plus grande anticipation de la programmation** et un **renforcement de la communication** permettront de limiter l'impact de la formation continue des professeurs sur l'organisation des enseignements dans les établissements (facilitation du remplacement de courte durée, temps de formation organisés de façon privilégiée sur temps scolaire mais en dehors du face à face pédagogique).



15 Déployer un bouclier autour de l'école : plan ministériel pour la sécurité des élèves, des personnels et des établissements scolaires

Ce plan de renforcement de la sécurité scolaire se décline en **3 axes majeurs**, lesquels constituent autant de priorités dans notre action au service d'une École qui ne laisse aucune place à la violence et aux menaces :

ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS LES ÉLÈVES POUR UN CLIMAT SCOLAIRE APAISÉ :

Des mesures engagées, en termes de prévention, de détection et de réaction, pour protéger les élèves face aux agissements violents, aux discriminations ou encore aux atteintes portées au principe de la laïcité.

PROTÉGER TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE :

Protection des personnels de l'éducation nationale, allant de la vigilance face aux menaces en ligne au renforcement de l'autorité des professeurs, sans omettre la priorité donnée à l'engagement, chaque fois qu'un personnel est agressé, des procédures disciplinaires et judiciaires requises en parallèle de l'octroi de la protection fonctionnelle.

SÉCURISER LES ENCEINTES SCOLAIRES :

Sécurisation des enceintes scolaires, qui contribue pleinement à la protection de chacune des personnes accueillies à l'école, en anticipant tous les risques, en renforçant les moyens de contrôle et de surveillance et en créant de nouveaux dispositifs nationaux et académiques, plus mobiles et plus souples, pour répondre à toute situation de crise.

Retrouvez le dossier de présentation du plan ministériel :

<https://www.education.gouv.fr/deployer-un-bouclier-autour-de-l-ecole-plan-ministeriel-pour-la-securite-des-eleves-des-personnels-414084>



Création en académie d'un Service de Défense et de Sécurité Académique (SDSA) piloté par la directrice de cabinet.

Objectif : mettre en place une chaîne de défense et de sécurité plus efficace et réactive.

En lien avec les DSDEN, ce service, qui prend effet à la rentrée 2024, coordonne l'action des référents académiques et départementaux :

- ✓ valeurs de la République
- ✓ lutte contre le harcèlement
- ✓ gestion des incidents et crises des établissements privés sous contrat
- ✓ déploiement des équipes mobiles de sécurité
- ✓ plans particuliers de mise en sûreté/risques majeurs
- ✓ plans particuliers de mise en sûreté/attentats intrusions
- ✓ communication
- ✓ gestion des incidents et crises dans l'enseignement supérieur

PROTECTION FONCTIONNELLE

Protection fonctionnelle des personnels :

Bilan 2023-2024 (au 15/07/24) :

- ✓ 444 demandes reçues
- ✓ 121 ont été refusées dont 46 concernent une demande collective sur un même établissement

Bilan 2022-2023 :

- ✓ 231 demandes reçues dont 26 ont été refusées.

16 Notre École

Depuis deux ans, dans le cadre des travaux du conseil national de la refondation (CNR) et de la démarche nouvelle de concertation portée par le Président de la République, des projets innovants et des initiatives ont émergés **afin d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves mais aussi de réduire les inégalités.**

Cette démarche (émergence d'un besoin, concertation avec les équipes pédagogiques, les collectivités, les parents et les partenaires) se poursuit et s'amplifie sur l'académie de Bordeaux.

CHIFFRES CLÉS SUR L'ACADÉMIE DE BORDEAUX :

Depuis octobre 2022, **294 projets ont été financés** pour un montant de **4 500 000 €.**

La commission académique se réunit une fois par mois.

La répartition départementale se décline comme suivant :

- ✓ Dordogne : **39** projets
- ✓ Gironde : **94** projets
- ✓ Landes : **30** projets
- ✓ Lot-et-Garonne : **50** projets
- ✓ Pyrénées-Atlantiques : **81** projets.

Conformément aux recommandations ministérielles les thématiques prioritaires sont :

- ✓ La réussite scolaire et les conditions pour y parvenir (lutte contre les difficultés scolaires et le climat scolaire : prévention et lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement)
- ✓ La dimension culturelle et le lien école-famille.

La mise en œuvre de ces projets a permis d'identifier de premiers effets positifs qui se traduisent sur : le fonctionnement de l'école, l'ambiance, le climat scolaire et les relations aux parents.



PROJETS IDENTIFIÉS PAR LE COMITÉ NATIONAL

Le comité de suivi national a identifié **14 projets « pépites »** pour leur grand intérêt pédagogique et/ou éducatif dont **4** dans l'académie de Bordeaux :

- ✓ **Lycée professionnel Jacques de Romas de Nérac (47)** : « créer un pôle animation au sein du lycée, proposant des ateliers socio culturels et d'éducation à la santé »
- ✓ **Collège Damira Asperti de Penne d'Agenais (47)** : « un réseau scolaire inclusif pluriprofessionnel du secteur de Penne d'Agenais : CAP sur l'École pour Tous : »
- ✓ **Collège des trois vallées de Vergt (24)** : « un Fablab au sein d'un collège ouvert sur son territoire »
- ✓ **Collège Plaisance de Lanouaille (24)** : « les rencontres en cercle pour co-construire un climat scolaire serein ».

LA COMMUNAUTÉ NOTRE ÉCOLE

L'espace M@gistère (<https://magistere.education.fr/dgesco/>) propose une cartographie des projets et des animations mensuelles (webinaires des partenaires, des personnels académiques, des équipes territoriales d'appui) et des outils d'aides.

L'objectif est de favoriser les rencontres, les échanges ainsi que la mutualisation afin de créer et développer la dynamique de communauté dans les territoires en soutenant le lancement de « clubs CNR ».

Retrouvez toutes les informations sur :

<https://www.ac-bordeaux.fr/notre-ecole>

DES ENJEUX QUI DÉFINISSENT L'AVENIR

17 Les élèves et leur orientation

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

- ✓ **43 cordées en 2023-2024** (+ 4 nouvelles cordées)
- ✓ **5 nouvelles cordées à la rentrée 2024**
 - pour accompagner les parcours vers les études de santé
 - pour développer les parcours vers les BUT
 - pour poursuivre le travail engagé dans la liaison bac professionnel/BTS
- ✓ **286 établissements encordés** et plus de **6 000 élèves bénéficiaires**
- ✓ **Publics privilégiés** : élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartier prioritaire de la ville, collégiens de zone rurale isolée et lycéens professionnels
- ✓ **Principe** : créer un accompagnement de la 4ème jusqu'à l'enseignement supérieur, continuer à étendre l'adhésion aux cordées, développer les partenariats, étendre à tous les collèges des réseaux d'éducation prioritaires, privilégier les établissements en cités éducatives et territoires éducatifs ruraux.

LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DÈS LA 5^E

La découverte des métiers dès la 5^e s'est généralisée à l'ensemble des collèges à la rentrée 2023.

L'objectif principal est de développer chez les élèves la connaissance des métiers et les compétences à s'orienter :

- ✓ Mieux comprendre le fonctionnement du monde du travail
- ✓ Approfondir la connaissance des différents secteurs d'activité et les métiers qui leur sont associés
- ✓ Apprécier les perspectives offertes et élargir les horizons et les ambitions
- ✓ Se prémunir des représentations marquées par des stéréotypes.

L'année 2023/24 a notamment permis la **formation de référents « découverte des métiers »** qui au sein de l'établissement coordonnent et s'assurent de la cohérence des activités menées : découverte des secteurs d'activité, rencontre avec des professionnels, expériences d'immersion et visite d'établissements de formation. Ces formations ont été menées au plus près des territoires en s'appuyant sur les ressources locales notamment les CLEE.

Des lettres d'information ont permis de mettre en avant les ressources mobilisables dans le cadre de la découverte des métiers.

L'accompagnement des équipes se poursuit cette année en lien notamment avec le déploiement de la plateforme AVENIR(S) de l'ONISEP qui ouvrira dans les établissements en novembre 2024 :

<https://www.onisep.fr/programme-avenir-s-l-accompagnement-a-l-orientation-evolue>

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2024

DES PROS DANS TA CLASSE

Cette action propose le suivi d'une classe (collèges REP + et REP) toute l'année par un professionnel d'une grande entreprise. L'objectif est d'aider les jeunes à mieux se connaître pour mieux s'orienter, découvrir des métiers, changer leurs représentations et comprendre les codes du monde du travail.

Ce programme est développé par l'association « Les entreprises pour la cité » qui fédère de nombreux partenaires : Schneider électrique, Banque de France, Groupe Carrefour...

CAP MÉTIERS TOUR

La région Nouvelle-Aquitaine, l'académie de Bordeaux et Cap métiers Nouvelle-Aquitaine proposeront plusieurs Cap métiers Tour : le 1^{er} se déroulera à La Coquille (24) la semaine du 27 novembre 2024.

Le Cap Métier Tour est un forum itinérant qui permet à des collégiens de 5^e, 4^e et 3^e, des lycéens de seconde et tous autres publics en recherche d'information sur l'orientation et les métiers, de découvrir des métiers, des secteurs d'activités et des formations de manière ludique et interactive au travers de 3 ateliers.

18 Généraliser la découverte des métiers dans les lycées professionnels

Un lycéen professionnel mieux accompagné dans son projet professionnel :

- ✓ Par des professeurs mieux reconnus pour leur engagement ;
- ✓ Par le service public de l'emploi ;
- ✓ Par un mentor.

Un lycée professionnel qui répond mieux aux grands enjeux économiques :

- ✓ De nouvelles formations d'avenir ;
- ✓ Des bureaux des entreprises pour renforcer les liens entre le lycée professionnel et les entreprises de son territoire.

Un professeur en lycée professionnel valorisé à hauteur de son engagement :

- ✓ Jusqu'à 7 500€ bruts par an adossés à de nouvelles missions.

INSTALLER UN BUREAU DES ENTREPRISES DANS CHAQUE LYCÉE PROFESSIONNEL

Le responsable du bureau des entreprises est en charge de l'animation et de la coordination des activités école-entreprise au sein de l'établissement, sous la coordination du directeur délégué à la formation professionnelle et technologique (DDFPT).

Cette première année de fonctionnement a permis la réalisation de nombreuses actions et la création de nouveaux partenariats avec le milieu professionnel.

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2024

Dans l'académie de Bordeaux pour la rentrée 2024 :

- ✓ 84 établissements dotés d'un bureau des entreprises
- ✓ 70 postes de Responsable du bureau des entreprises
- ✓ Création d'un poste partagé EREA d'Eysines et EREA de Pessac.

CLEE

Un réseau local qui favorise une relation école-entreprise au plus près des besoins de chacun.

Nouveauté rentrée 2024 : création d'un CLEE Bordeaux Rive Gauche porté par le LP Brémontier à Bordeaux.

Retrouvez sur le site de la région académique Nouvelle-Aquitaine la carte dynamique des CLEE : <https://drafpica-nouvelle-aquitaine.fr/maee/>

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DE LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

La carte 2024 pour les établissements publics a été élaborée en déclinaison des axes stratégiques nationaux du plan France 2030 de réindustrialisation et transition énergétique. L'accent a été mis sur le développement de formations courtes de spécialisation, de formations insérantes et de parcours favorisant les poursuites d'étude. La carte des formations est élaborée en cohérence avec les formations en apprentissage existantes et en projet, ainsi qu'avec l'offre de formations technologiques.

La carte 2024 comprend 32 projets concernant 3 principaux champs de filières : industrie, tertiaire, santé-social :

- ✓ 17 ouvertures,
- ✓ 1 augmentation de capacité,
- ✓ 11 fermetures,
- ✓ 3 réductions de capacité.

GRATIFICATION DE STAGES EN LYCÉES PROFESSIONNELS

- ✓ Jusqu'à 2 100€ de gratification de stages sur l'ensemble de la scolarité d'un lycéen.
- ✓ Une année de terminale repensée pour s'adapter au projet de chaque élève.
- ✓ Dans ce contexte, le passeport EDUCFI va être proposé à tous les lycées professionnels et sera associé au passeport Educdroit dans le cadre des conventions de Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

DES CHEFS D'ŒUVRE TÉMOIGNANT DE L'EXCELLENCE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Les lauréats du prix académique du chef-d'œuvre 2024 :

EREA Joël-Jeanneau à Trélissac : prix académique du chef d'œuvre, *Le sport en mouvement*

Lycée polyvalent Jean-Monnet à Libourne :

« Coup de cœur » du jury académique et lauréat du Prix Colbert 2024, *Déambulation culinaire*

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2024

L'épreuve évolue à compter de la prochaine année scolaire en « projet » pour Bac professionnel :

- ✓ pour mieux prendre en compte certaines filières pour qui la réalisation d'un chef d'œuvre n'était pas évidente à organiser
- ✓ pour une épreuve plus conceptuelle : lien avec la poursuite d'études en BTS ou l'insertion professionnelle - Prépare davantage à la méthodologie pour la réalisation de projet / N'empêche pas de réaliser un travail de type chef d'œuvre

Épreuve inchangée pour les CAP



DÉPLOYER LE PASSEPORT EDUCFI

Le déploiement du Passeport EDUCFI (éducation économique, budgétaire et financière), mené conjointement avec la Banque de France, vise à améliorer les connaissances pratiques des élèves sur les sujets financiers (mieux gérer son budget et son épargne, maîtriser son endettement, prévenir les arnaques financières, savoir à qui s'adresser en cas de difficulté).

Cette sensibilisation, valorisée par la remise d'un diplôme, s'inscrit dans une démarche d'égalité des chances et permet aux élèves de devenir des citoyens plus avertis pour décider face à des choix financiers. Toutes les classes de quatrième sont concernées.

✓ **934 classes inscrites pour 22 983 élèves en 2023/2024** soit 64 % des collèges (contre 40 % au national).

Parallèlement, **30 % des lycées professionnels se sont déjà engagés sur la base du volontariat à expérimenter le passeport EDUCFI.**

19 Poursuivre la formation aux compétences numériques

Le dispositif Pix+Édu permet aux enseignants et personnels de développer leurs compétences numériques en mettant à leur disposition un parcours d'auto-positionnement, des parcours d'entraînement thématiques et un parcours bilan, à effectuer à sa main sur la plateforme Pix.

ASSURER L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES TOUT AU LONG DU PARCOURS SCOLAIRE

La consolidation des compétences numériques des élèves est fondamentale. Ces compétences devenues incontournables sont certifiées par les établissements scolaires via la plateforme PIX.

Au sein de l'académie : 85,5 % des élèves de 3ème sont certifiés soit 34 436 élèves, et 94,6 % des élèves de terminale (GT + Pro + CAP2 + BTS2 + CPGE2) sont certifiés soit 37 799 élèves.

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2024

NOUVELLE CERTIFICATION PIX

Un nombre de questions commun à tous (32 questions) proposées par un algorithme adaptatif. Certification d'un score global et estimation pour chaque compétence.

ATTESTATION DE SENSIBILISATION AU NUMÉRIQUE 6E

Devient obligatoire. Dispositif de deux parcours 6ème à disposition « Initiation aux compétences numériques » et « Protection et sécurité » ainsi qu'un parcours bilan.

PIX JUNIOR

En expérimentation cette année sur des écoles volontaires, **Pix Junior est un outil pour développer les compétences numériques de tous les élèves de CM1-CM2**. Doté d'une plateforme dédiée, avec un design adapté, et d'un algorithme pensé pour maintenir l'engagement et le sentiment d'auto-efficacité, et faciliter la progression, (collaboration des chercheurs J. Proust et A. Tricot).

PIX PARENTALITÉ NUMÉRIQUE

Proposer des parcours Pix aux parents sur des thématiques en liens avec la parentalité numérique. Lancement national septembre 2024.

MODULIX

Les Modulix sont des modules de formation composés de leçons et d'activités pour exercer et développer ses compétences. Ils seront à terme intégrés à la plateforme Pix. Actuellement en phase de bêta-test, ils devraient être déployés en 2025.

LES IA

Sensibiliser, acculturer, accompagner : travaux du GT IA-Data-Algo

Champs de réflexion du GT : impacts des IA sur la façon d'enseigner et impacts des IA sur la façon d'apprendre

Deux axes pour l'année 2024-2025 :

Élaboration de modules de sensibilisation et d'acculturation à l'automne 2024.

Le mois de janvier 2025 sera « le mois des IA » :

- ✓ Trois webinaires thématiques
- ✓ Un rendez-vous hybride avec des personnalités expertes des IA

20 Partager avec les élèves la laïcité et les valeurs de la République pour les faire respecter

Plus de 100 formateurs laïcité sont répartis sur l'ensemble du territoire de l'académie pour former l'ensemble des personnels sur le principe de laïcité (objectif : 10 000 personnels formés dans l'année) ainsi que sur le racisme et l'antisémitisme. Le pôle Mémoire et citoyenneté coordonne également le suivi des projets et concours qui promeuvent les principes et valeurs de la République (la Flamme de l'Égalité, Découvrons notre constitution, le Prix Clemenceau, ...).

L'année scolaire 2023-2024 a connu une augmentation significative des signalements d'atteinte à la laïcité : 181 atteintes ont été dénombrées (+51%) et, plus encore, de racisme et d'antisémitisme : 45 signalements. Cela témoigne à la fois d'une politique volontariste pour développer une culture du signalement et d'accompagnement des équipes mais aussi d'un contexte de libération de la parole raciste et antisémite. En parallèle, l'équipe académique Valeurs de la République favorise des actions et des projets au service d'une meilleure compréhension de la laïcité : promouvoir une laïcité comme principe de liberté et facteur d'émancipation à l'école.

Bilan 2023-2024 : 3^e année du déploiement académique du « Plan Laïcité » de formation pour public désigné ; **7 350 personnes ont été d'ores et déjà formées.**

Une formation avec un module commun à tous les personnels : 9h à distance et une journée en présentiel autour de « Échanger, discuter, définir » / « Comprendre et agir » / « Faire vivre, faire partager

NOUVEAUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Construits autour de trois grandes finalités reprises et approfondies dans chaque cycle, ils comportent une large partie commune aux cycles 2, 3 et 4.

Mise en œuvre en CP, CM1 et 5^e à la rentrée 2024.

Au collège, les entrées pédagogiques transversales retenues correspondent à des enjeux forts de l'enseignement moral et civique. Elles permettent de lier ses trois finalités : « Respecter autrui », « Acquérir et partager les valeurs de la République », « Construire une culture civique ».

21 Développer l'éco-citoyenneté

Dans l'académie de Bordeaux, **546 écoles et établissements sont labellisés E3D** (école/établissement en démarche de développement durable) avec 1 ou 2 éco-délégués référents par classe. Au cours de l'année 2023/2024, 91 nouveaux labels ont été attribués à 51 écoles, 22 collèges, 16 lycées (dont 2 lycées agricoles) et deux territoires.

Une **feuille de route académique** « Ensemble, Égaux, Responsable » a été lancée en mai 2023. Celle-ci met en avant la dimension systémique des thématiques du CAESCE.

L'éducation aux médias et à l'information ainsi que l'éducation au développement durable y prennent toute leur place.

22 Service national universel (SNU)

- ✓ Dans l'académie de Bordeaux, **2 411 jeunes volontaires ont participé au séjour de cohésion**, d'une durée de 12 jours.
- ✓ Le prochain séjour de cohésion aura lieu aux vacances de la Toussaint 2024.

Le succès du SNU est avéré, promu principalement par le bouche à oreille grâce à la satisfaction des jeunes.



L'appel à projets « classes et lycées engagés (CLE) » a été reconduit pour 2024

- Ce label donne aux élèves de seconde et de première année de CAP l'opportunité de vivre l'expérience de la cohésion, de la vie en collectivité, de la mobilité, de mieux connaître les valeurs de la République, l'éducation morale et civique et de découvrir des formes variées d'engagement. Il s'appuie sur un projet pédagogique annuel incluant le séjour de cohésion du service national universel (SNU) autour d'une des thématiques au choix : défense et mémoire, sport et Jeux olympiques et paralympique, environnement, résilience et prévention des risques ; les séjours se déroulent sur le temps scolaire.
- **1 732 élèves sont d'ores et déjà inscrits pour l'année scolaire 2024-2025** soit 3 fois plus qu'en 2023-2024.
- À noter que la plupart des établissements labellisés renouvellent l'expérience.
- Le prochain séjour de cohésion « CLE » aura lieu du 18 au 29 novembre 2024.

23 Offrir une ouverture européenne et internationale

Les objectifs pour la rentrée 2024 sont de poursuivre le développement des **jumelages eTwinning** avec un établissement en Europe et d'encourager le développement des compétences professionnelles par la formation des personnels en Europe.

eTwinning est l'une des actions phares du programme Erasmus+. Il permet la conduite de projets collaboratifs à distance entre partenaires européens de la maternelle au lycée par le biais du numérique.

Durant la période 2023/2024 : **près de 9 000 élèves issus de l'académie ont participé à une mobilité en Europe ou à l'international et près de 150 structures sont accréditées Erasmus +.**



- ✓ **54 établissements labellisés Euroscol** au sein de l'académie de Bordeaux (44 en 2023). Ce label reconnaît l'engagement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements scolaires.
- ✓ **Une centaine de mobilités** de cadres académiques sont pilotées chaque année par l'académie.
- ✓ **Plus de 500 enseignants** inscrits et actifs dans un projet eTwinning et près de 130 nouveaux projets.

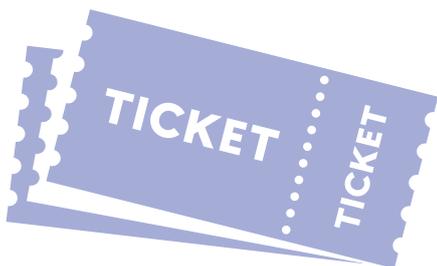
24 Le Pass Culture

Ce dispositif est un des leviers les plus actifs de l'accès des collégiens et lycéens à l'éducation aux arts et à la culture, EAC, qui, dans son objectif « 100 % EAC » contribue directement à l'ambition de **favoriser l'égalité des chances et ouvrir sur de nouveaux horizons**. Le Pass Culture permet en effet une sensibilisation **progressive et accompagnée** de l'élève à la culture propice au développement de son autonomie jusqu'à sa majorité.

Depuis 2023, à côté de la part individuelle à la disposition des jeunes de 15 à 18 ans, la part dite collective finance toutes les classes du second degré, pour bénéficier pleinement aux élèves et à leurs professeurs, à travers des rencontres, des pratiques et des apprentissages permettant l'intervention des professionnels de la culture sous de **multiples formes**.

Voir la vidéo de présentation :

<https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-collectif-pour-les-classes-et-individuel-pour-les-eleves>



Chaque établissement scolaire est doté d'un crédit Pass Culture calculé à partir du nombre d'élèves inscrits dans les niveaux de classes :

Classe	6 ^e , 5 ^e , 4 ^e et 3 ^e	2 ^{de} et CAP	1 ^{re} et T ^{le}
Montant	25 euros par élève	30 euros par élève	20 euros par élève

Grâce à la généralisation du Pass Culture et l'essor de son usage 79 % des élèves des collèges et lycées de l'académie de Bordeaux ont déjà été associés à au moins une action financée par la part collective du pass culture en 2023-2024 (ADAGE – 3 juillet 24).

L'implication des équipes pédagogiques est démontrée à travers l'appropriation du levier financier important que constitue pass culture, **99 % des établissements de l'académie de Bordeaux ayant réservé au moins une action Pass Culture en 2023-2024** Ainsi ce sont **4 835 321 euros, soit 73 % des crédits alloués au budget pass culture dans l'académie, qui ont été mobilisés au bénéfice de l'éducation artistique et culturelle des élèves** (ADAGE – 3 juillet 24).

Nous suivre en ligne sur
ac-bordeaux.fr



@AcBordeaux